



Brèves du Conseil

Parking souterrain au centre du village

Le Conseil avait imaginé l'établissement d'un parking souterrain au centre du village de Chermignon-d'en-Haut. Pour cela, il faudrait un engagement financier de plus de 4 millions. Le Conseil a jugé ce montant déraisonnable et disproportionné pour un village comme Chermignon-d'en-Haut. Rappelons que le village de Chermignon-d'en-Haut compte moins de 650 habitants. Une dépense si importante pour solutionner le parage lors des enterrements aurait pu être considérée comme un gaspillage des deniers publics.

Le Conseil doit donc envisager une solution moins onéreuse afin de désengorger le village lors des manifestations. Il y va aussi de la sécurité des habitants.

Bâtiment de la police à Crans

Le bâtiment actuel de la police cantonale va être complètement rénové afin d'accueillir toutes les polices de Crans-Montana. Les travaux sont placés sous la responsabilité de MM. Jean-Laurent Mittaz, conseiller à Chermignon, et Armand Bestenheider, conseiller à Montana. Début prévu des travaux : 15 décembre.

Travaux au centre de Crans

La municipalité a le projet d'améliorer la rue centrale qui traverse Crans. Il s'agit notamment de réhausser la chaussée et d'élargir les zones destinées aux passants. Ce projet se heurte à une très forte opposition d'un bon nombre de bordiers. Le Conseil est étonné de cela, car, dans le même temps, nombreux sont ceux qui louent la commune de Lens pour son aménagement dans la rue du Prado. Le Conseil se trouve donc devant l'alternative suivante : soit il « force » le passage, soit il renonce. Il existe cependant une solution intermédiaire : rencontrer tout ce petit monde et tenter de comprendre pour quelle raison il ne souhaite pas que l'on améliore l'espace urbain du centre de Crans.

Salle sous la chapelle de Chermignon-d'en-Bas

Cette salle s'est fortement dépréciée depuis quelques mois. Des conseillers ont pu le constater lors des dernières votations. Il apparaît qu'il s'y déroule des activités sportives pour lesquelles elle n'a pas été équipée. Une rénovation doit donc être envisagée par le Conseil. Par la suite, un règlement d'utilisation plus strict devra être établi.

Projet de la bourgeoisie aux Briesses

La Bourgeoisie a avancé très rapidement dans son projet de construction de deux petits immeubles locatifs aux Briesses. Ils comprendront treize appartements en tout et seront destinés à de l'habitat permanent. Les plans ont été approuvés et le projet mis à l'enquête. Pourtant, un bordier a utilisé son droit de faire opposition. Le projet est donc retardé, le temps de la traiter.

Zone de la Tsena à Chermignon-d'en-Bas

Cette zone, située à l'est de Chermignon-d'en-Bas, dans le secteur du garage, va être ouverte à la construction. Il s'agit d'un espace mixte, qui prévoit des maisons d'habitation avec l'obligation d'y inclure des surfaces artisanales.

Atelier CME et Golf-Club sur le terrain des casemates

Le constructeur a avancé très rapidement. Les véhicules du golf-club et de Crans-Montana-Exploitation seront donc entreposés dès cet hiver dans des locaux tout à fait adaptés. Rappelons que jusqu'à maintenant, ils étaient éparpillés dans des containers, quand ce n'était pas directement dans la forêt attenante.

La bourgeoisie loue aux six communes et au golf-club le terrain en question pour un montant de CHF 23'000.—environ.

Délégation de Chermignon à l'association des communes

En plus des 4 conseillers en place, le Conseil communal de Chermignon a délégué à l'association des communes les personnes suivantes : Charles-André Bagnoud, Yves Mittaz, Jacqueline Duc-Sandmeier, Christian Rey, de René.

Energie à Martelles-Zerdeu

L'école de Martelles, la salle polyvalente et l'UAPE/Crèche-garderie en phase de construction à Chermignon-d'en-Bas seront chauffées principalement au bois. En complément, le Conseil s'était d'abord prononcé pour le mazout. Finalement, il a accepté l'offre de Sogaval pour la fourniture de gaz. A partir de là, la distribution de gaz pourra être progressivement étendue au village de Chermignon-d'en-Bas.

Déléguée au Conseil d'administration du centre scolaire de Crans-Montana

Mme Sandra Borgeat a souhaité être relevée de son mandat. Le Conseil a nommé Mme Stéphanie Loprete au Conseil d'administration du centre scolaire. C'est un poste très important, car cette instance a en charge toute la direction du centre scolaire. Elle aborde les aspects pédagogiques et matériels d'un établissement intercommunal qui compte 700 élèves.

UAPE et crèche-garderie de Chermignon-d'en-Bas

Le groupe de travail qui va mettre en œuvre cette installation en est à sa 5^{ème} séance. Il est présidé par Mme Jacqueline Gammaldi, conseillère à Montana, et comprend des représentants de toutes les communes. En outre, Mme Romaine Duc y représente les parents et Mme Sandra Borgeat l'UAPE de Lens. Le groupe de travail a élaboré le règlement d'utilisation et planche actuellement sur la répartition des coûts entre l'Etat, les communes

et les utilisateurs. Très rapidement, il abordera la question des transports d'écoliers entre les divers établissements scolaires.

Nouveau site de la commune

www.chemignon.ch

Le site internet de la commune a été complètement reconstruit. Il est plus convivial, plus complet et comprend deux espaces réservés aux citoyens. Le forum permet de donner un avis sur tout sujet d'intérêt collectif. Un espace est de même réservé à de petites annonces non commerciales. Le site propose encore une galerie de photos en rapport avec la commune. Elles sont d'excellente définition et peuvent donc sans autre être imprimées.

Projet de centre aquatique à la Moubra

Le groupe qui avait élaboré le projet dit « Meyer » ne s'est plus manifesté. Les communes devront vraisemblablement se tourner à nouveau vers le projet « Primat ». D'un autre côté, il existait voici quelques années un projet « Bonvin », ressorti dernièrement des cartons. Finalement, c'est quand même les citoyens de Montana qui devront accepter un changement de zone. A discuter à gauche ou à droite, on s'aperçoit que bon nombre d'entre eux ne veulent pas sacrifier cette zone unique, poumon vert de la station.

Participation communale aux abonnements de ski pour les jeunes

Elle passe de CHF 60.— à CHF 100.--, jusqu'à l'âge de 19 ans.